

## SUJET LANGUES VIVANTES : ITALIEN

### ÉVALUATION 1 (2<sup>ème</sup> trimestre de première – 1 heure) Compréhension de l'oral et expression écrite

L'ensemble du sujet porte sur l'**axe 3** du programme : **Art et pouvoir**

Il s'organise en deux parties :

- 1- **Compréhension de l'oral**
- 2- **Expression écrite**

Vous disposez tout d'abord de **cinq minutes** pour prendre connaissance de **l'intégralité** du dossier.

Vous allez entendre trois fois le document de la partie 1 (compréhension de l'oral).  
Les écoutes seront espacées d'une minute.  
Vous pouvez prendre des notes pendant les écoutes.

À l'issue de la troisième écoute, vous organiserez votre temps comme vous le souhaitez pour **rendre compte en français** du document oral et pour traiter le sujet d'expression écrite (partie 2) en italien.

#### 1. Compréhension de l'oral (10 points)

**Titre du document : «Arte e Street Art»**

**En rendant compte, en français, du document, vous montrerez que :**

- **vous avez compris :**
  - le thème principal du document ;
  - à qui s'adresse le document ;
  - le déroulement des faits, la situation, les événements, les informations ;
  - l'identité des personnages et éventuellement les liens entre eux ;
  - les différents points de vue ;
  - les éventuels éléments implicites du document ;
  - la fonction et la portée du document (relater, informer, convaincre, critiquer, dénoncer, etc.).

## 2. Expression écrite (10 points)

**Vous traiterez, en italien, l'un des deux sujets suivants au choix (A ou B). Répondez en 80 mots minimum.**

### **SUJET A**

Un famoso Street Artist decide di interrompere la sua attività. Ecco cosa scrive sui Social per informare i suoi followers: *“Cari amici, da domani smetto di fare Street Art e cerco un lavoro perché.....”* Immagina come potrebbe continuare il suo messaggio.

### **SUJET B**

Bruno Munari, artista, designer e scrittore italiano (1907-1998) ha detto: “Quando tutto è arte, niente è arte”. Sei d'accordo? Secondo te, cosa definisce un'opera d'arte?

**Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.**